

# Les pratiques françaises de l'espace public européen (1979-2005)

Sous la direction de Laurent Warlouzet

## I. Contexte scientifique / État de l'art

Depuis les années 2000, la notion d'« espace public européen » connaît un développement important dans les sciences sociales, en particulier en science politique et en sciences de la communication<sup>1</sup>. Inspirée du concept d'« espace public » formulé par Jürgen Habermas<sup>2</sup>, cette notion vise à interroger les conditions de formation d'un débat démocratique à l'échelle de l'Europe, dans un contexte marqué par le diagnostic récurrent d'un « déficit démocratique », terme inventé en 1977 par les Jeunes fédéralistes européens qui déploraient la faiblesse du débat public sur la construction européenne.

Le sujet est donc majeur car il vise à mieux comprendre une forme originale d'organisation étatique démocratique, la Communauté économique européenne (CEE), devenue Union européenne (UE), dont les particularités sont nombreuses : dimension technocratique, faible ancrage culturel et sensible, multilinguisme, héritage historique hétérogène, et caractère labile des frontières, qui changèrent d'ailleurs entre l'Europe des Neuf de 1979, et l'Europe des Vingt-Quatre de 2005. L'Europe s'est construite surtout comme un marché régulé, avec des dimensions de solidarité secondaire<sup>3</sup>. Le projet de thèse vise donc à mieux appréhender ce phénomène majeur de l'histoire politique comme de l'histoire des relations internationales.

Les premiers travaux scientifiques sur le sujet ont souvent cherché à mesurer l'existence ou l'absence d'un tel espace public<sup>4</sup>, en adoptant une approche descriptive fondée sur des indicateurs de visibilité médiatique ou de convergence discursive entre États membres. Une historiographie plus récente<sup>5</sup> a privilégié des études de cas et des analyses sectorielles (médias, mobilisations transnationales, arènes parlementaires, campagnes référendaires), contribuant à affiner l'analyse mais au prix d'une certaine fragmentation de la notion d'espace public européen.

En histoire plus précisément, les chercheurs ont majoritairement abordé les relations entre la France et l'Europe sous l'angle diplomatique, institutionnel ou partisan<sup>6</sup>, sans convoquer systématiquement la catégorie d'« espace public européen » comme outil d'analyse central. Par ailleurs, les travaux portant sur les pratiques françaises de politisation de l'Europe sont restés largement dominés par les politistes. Aujourd'hui, avec l'ouverture des archives, il est possible de mener une enquête renouvelée sur ce sujet<sup>7</sup>.

## II. Objectif scientifique

L'objectif de la thèse est d'analyser la manière dont l'espace public européen se construit par les acteurs français entre 1979 et 2005. La période retenue est celle qui sépare les premières élections européennes au suffrage universel direct (1979), moment d'irruption du débat électoral européen dans un espace

---

<sup>1</sup> DACHEUX Éric [dir.], *L'Europe qui se construit : Réflexions sur l'espace public européen*, PU de Saint-Étienne, 2003.

<sup>2</sup> HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot, 1978 [trad. fr.].

<sup>3</sup> WARLOUZET Laurent, *Europe contre Europe. Entre liberté, solidarité et puissance*, Cnrs éditions, 2022.

<sup>4</sup> KAELBLE Hartmut, *Wege zur Demokratie*, Deutsche Verlags-Anstalt, 2001 [trad. fr. : 2005].

<sup>5</sup> FRANK Robert, KAELBLE Hartmut, LÉVY Marie-Françoise et PASSERINI Luisa [éds.], *Building a European Public Sphere. From the 1950s to the Present*, Peter Lang, 2010 ; KOOPMANS Ruud et STATHAM Paul [dir.], *The Making of a European Public Sphere. Media Discourse and Political Contention*, Cambridge University Press, 2010 ; DORIA Corinne et RAULET Gérard [et alii], *L'espace public européen en question. Histoire et méthodologie*, Peter Lang, 2016.

<sup>6</sup> BOSSUAT Gérard, *Faire l'Europe sans défaire la France. 60 ans de politique d'unité européenne des gouvernements et des présidents de la République française (1943-2003)*, Bruxelles, Peter Lang, 2005 ; DULPHY Anne et MANIGAND Christine, *La France au risque de l'Europe*, Armand Colin, 2006, etc.

<sup>7</sup> Voir des études pionnières: MEYER Jan-Henrik, *The European public sphere : media and transnational communication in European integration 1969-1991*, Steiner, 2010 ; KRUMREY Jacob, *The symbolic politics of European integration : staging Europe*, Plagrave Macmillan, 2018 ; BUSSIERE Eric, GRISONI Anahita, MIARD-DELACROIX Hélène, WENKEL Christian (dir.), *The environment and the European public sphere : perceptions, actors, policies*, The White Horse Press, 2020.

public national, et se clôt avec le référendum français de 2005, qui constitue à la fois un moment d'eupéanisation très profonde de l'espace public français, et une remise en cause de la construction européenne telle qu'elle se déployait alors.

L'enjeu scientifique de la thèse est double. D'une part, il s'agit de caractériser historiquement l'espace public européen non comme une entité abstraite (présente ou absente), mais comme un ensemble de pratiques situées, différenciées selon les acteurs (élites politiques, administrations, médias, groupes d'intérêt, citoyens). D'autre part, il s'agit de comprendre les logiques d'appropriation françaises de l'Europe, en prenant au sérieux l'ensemble des positionnements (européistes, eurosceptiques, ambivalents ou indifférents), en espérant obtenir une cartographie globale de ces logiques.

La thèse invite à reformuler la question classique du « déficit démocratique » européen en analysant les usages différenciés de l'Europe dans l'espace public français. En combinant discours et pratiques, elle espère démêler éléments conjoncturels et structurels pour tirer jusqu'au bout le fil généalogique d'un espace public aussi original.

### **III. Justification de l'approche méthodologique**

L'originalité de l'approche repose sur l'articulation de trois niveaux d'analyse. Premièrement, la démarche est historique et se fonde sur un corpus élargi de sources. Le projet mobilise, entre autres, les archives nationales, diplomatiques, audiovisuelles, et les sondages.

Deuxièmement, au-delà de cette approche monographique, le projet adopte une perspective comparative et multiscalaire. Bien que centrée sur le cas français, l'analyse inclut des points de comparaison avec d'autres États membres.

Troisièmement, il est envisagé de procéder à des études de discours grâce aux Humanités numériques.

### **IV. Adéquation du projet avec l'Initiative Europe**

Le projet s'inscrit pleinement dans l'orientation pluridisciplinaire de l'Initiative Europe. Il s'appuie de façon décisive sur des acquis et des méthodes provenant de la science politique, de la sociologie ou encore des sciences de la communication. Il est envisagé de solliciter un co-directeur / une co-directrice relevant de ces derniers champs au sein de l'Initiative Europe, en fonction du doctorant / de la doctorante recrutée.

En premier lieu, la thèse mobilise des concepts centraux qui ont été initialement travaillés par des politistes (espace public, politisation, légitimité, eupéanisation). Elle s'appuie sur leurs acquis tout en proposant une relecture historique de longue durée. Par ailleurs, plusieurs outils méthodologiques — analyse quantitative des discours, exploitation de sondages, étude des comportements électoraux — relèvent d'un espace de convergence entre histoire et science politique. Le projet contribue ainsi à décloisonner les approches disciplinaires, en combinant l'exigence critique et diachronique historique (travail archivistique, etc.), ainsi que les instruments analytiques développés en science politique (mesure de la politisation, analyse des clivages, typologies d'acteurs).

La thèse dialogue également avec la sociologie, nécessaire pour réaliser n'importe quelle typologie d'acteurs et pour comprendre en profondeur les ressorts et motivations de certains choix politiques, stratégies ou opinions. Sur le plan méthodologique, la thèse doit notamment avoir recours à des entretiens oraux avec des acteurs directement concernés par la thématique et la période, démarche de sociologie motivée par la volonté d'affiner au mieux la sociogenèse des acteurs.

Enfin, le centrage sur la notion d'« espace public » amène à mobiliser les sciences de la communication. Celles-ci ont été pionnières dans l'analyse de l'espace public européen en posant constamment la question du *medium* à choisir pour animer de façon optimale cet espace démocratique. Leurs travaux permettent donc un apport méthodologique en interrogeant notamment la performativité des discours analysés par la thèse.